

Municipalité du Canton Joly

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

Assemblée générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des séances le 4 Janvier 1926 à 9^h 1/2 heures et trois quart de l'avant-midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r le Maire Julien Brassard et Messieurs les Conseillers Leopold Genet Arthur Francœur Hilairi Labelle formant quorum sous la présidence de M^r Julien Brassard Maire

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francœur

Secondé par M^r Leopold Genet

Que les minutes du 7 Décembre dernier soient acceptées et signées

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Leopold Genet

Secondé par M^r Hilairi Labelle

Que la question de la Route Montcalm Front Lamoignon soit remise à la prochaine séance

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Hilairi Labelle

Secondé par M^r Arthur Francœur

Que le Secrétaire soit autorisé de vendre la propriété appartenant au Canton Joly au prix de cinquante piastres et de donner avis à M^r Louis Amadei d'avoir à acheter sous peu ou sinon la propriété sera vendue à son autre

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francœur

Secondé par M^r Hilairi Labelle

Que le Secrétaire écrive à tout les inspecteurs leurs demandant qu'à l'avenir de faire entretenir leurs chemins sous leurs juridiction avec un rouleau ou une charue

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Leopold Genet

Secondé par M^r Arthur Francœur

Que le Secrétaire écrive de nouveau pour avoir un inspecteur vérificateur

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Leopold Genet

Secondé par M^r Arthur Francœur

Que la séance soit levée

Adoptée

J. Labelle
Secrétaire

Julien Brassard
Maire

mai 5-1-26

5-1-26

Municipalité du Canton Joly

Canada
Province de Québec
District de Bonaventure

Avis public est par les présents donné par M. Adrien Bédilotte Secrétaire de la dite Municipalité du Canton Joly que la mise en nomination pour la place de Conseilleur en remplacement de Messieurs Arthur François Heilaire Labelle Henri Taliquette tous trois sortant charges aura lieu le 13 Janvier 1926 de dix heures du matin à midi à la salle Publique au Village de Labelle.

Et que si à l'expiration du délai fixé pour la mise en nomination des candidats il y a plus que le nombre voulu de candidats à élire pour les dites charges

L'ordonne que la votation se fasse le Lundi le 18 Janvier 1926 de huit heures du matin à six heures du soir à la salle Publique au Village de Labelle

J'ai soussigné par Commission Adrien Bédilotte Secrétaire et Elections

Donné à Labelle ce 4 Janvier 1926

A. Bédilotte
Président et Elections

Municipalité du Canton Joly

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

Le soussigné Adrien Bédilotte Secrétaire du Canton Joly ayant été nommé par Commission Secrétaire et Election Municipal du Canton Joly le 13 Janvier 1926 Jure sur les sainte Evangile bien et fidèlement et impartialement les devoirs de ses charges et ce au meilleur de son jugement et de sa capacité ainsi qu'il Dieu me soit en aide

Assurance devant moi à Labelle ce

Adrien Bédilotte
Secrétaire et Election

A. Bédilotte
Président et Elections

Province de Québec,
Municipalité

du Canton Joly

Je, soussigné, A. Bédilotte Secrétaire Juronis domicilié dans Labelle sous mon domicile d'office étant dûment assermenté dépose et dit: Que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes, en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir: Sur la façade de l'Eglise Catholique de la dite Paroisse de Labelle et d'au lieu sur la façade de la Salle Publique le 3^{ème} jour du mois entre 2 et 3 heures de l'après midi, et en le lisant à la porte de la dite Eglise, à l'issue du service divin du matin, le 3^{ème} jour de Janvier étant le dimanche suivant immédiatement le jour où cet avis a été affiché comme suit

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat, ce 4^{ème} jour du mois de Janvier Mil neuf cent vingt six

A. Bédilotte
Président et Elections

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

Une assemblée de Electeurs de la Municipalité du Canton Joly tenue le 13 Janvier 1926 à dix heures du matin à la salle Publique au Village de Labelle conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et a l'avis préalablement donné à cette fin par M. Bédilotte Président d'Élection le 2 Janvier 1926 Et qu'il appert aux Certificat de publication de cette assemblée annexé au procès verbal de la présente assemblée et demeurant aux archives du dit Conseil sous la présidence de M. Bédilotte nommé à cette fin

Advenant à l'heure de dix heures du matin ^{le} l'avis donné pour la présente Élection dit l'assemblée ouverte et requiert Messieurs les Electeurs présent de proposer les personnes qu'ils veulent choisir comme Conseillers Locaux de la dite Municipalité

Proposé par M^r Julien Brassard

Seconde par M^r Telesphore Pharaud

Que Messieurs Arthur Francœur Henri Poliquette Hilaire Labelle tous trois Cultivateurs du Canton Joly soient mis en nomination comme Conseillers du Canton Joly

Julien Brassard

Telesphore Pharaud

Proposé par M^r Wilfrid Macabée Marchand du Village de Labelle et Arthur Clarie - Cultivateur du village de Labelle que M. Auguste Brisson soit nommée candidat comme Conseiller de la municipalité du Canton Joly

Wilfrid Macabée

Arthur Clarie

Je soussignée Stanislas Milgour cultivateur du village de Labelle secondé par Hector Poliquette cultivateur du Canton Joly que M. Wilfrid David cultivateur du Canton Joly soit mis en nomination comme candidat à la charge de conseiller municipal pour et dans la municipalité du Canton Joly.

Stanislas Milgour
 Hector Poliquette

Proposé par M. Hilaire Labelle, secondé par M.
J. Pharamand que Monsieur Arthur Labonté
cultivateur du Canton Joly soit mis en nomi-
nation pour la charge de conseiller du canton

Joly signé Hilaire Labelle
Commissaire Léoniste Pelissier Pharamand

Julien Brassard Sec. d'élection

A. Bleidiloto

Sec. Fusion Président d'élection

A 12 heures et à l'heure du midi le Président d'assemblée a lu
l'acte et mis en nomination Messieurs Arthur Francoeur Hilaire Labelle
Henri Taliquette Alfred David Arthur Labonté ^{Auguste Buisson} comme il y a plus
que le nombre voulu de candidats qu'il en faut pour les dites charges
J'ordonne que la votation se fasse le mardi le 18 Juin 1926 entre
huit heures du matin et six heures du soir

Les membres du Conseil se compose comme suit

Hilaire Labelle	1926
Henri Taliquette	"
Arthur Francoeur	"
Julien Brassard Maire	1925
Leopold Genet	"
Albie Brousseau	"
André Brassard	"

Nous soussignés Hilaire Labelle Henri Faliquette Arthur Brassard
 ayant été élu(e) et élus Conseillers pour le Canton Joly Jurons
 Chacun pour soit-même de remplir bien et fidèlement les
 devoirs de notre charge et ceux au meilleur de notre jugement
 et de notre capacité C'est ce que Dieu nous soit en aide

Assurément devant moi à Labelle le 1^{er} Février 1926

Le 1^{er} Février 1926

H. Bevilotta

Arthur Brassard

Hilaire Labelle

Juge de Paix

Assurément devant moi à Labelle le 1^{er} Mars 1926

H. Bevilotta

Juge de Paix

Canada

Municipalité du Canton Joly

Province de Québec

District de Kamourisc

A une session spéciale du Conseil Municipal du Canton Joly régulièrement
 convoquée et avis donné à tous les Conseillers tenue à la salle ordinaire des
 séances le 25 Janvier / 1926 à 9^h 34 heures et trois quart de l'avant midi
 conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec
 à laquelle session sont présents M^r le Maire Julien Brassard et
 Messieurs les Conseillers Leopold Genet Marie Brousseau André
 Brassard formant quorum sous la présidence de M^r Julien Brassard
 Maire

Il est ordonné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolution comme suit
 Proposé par M^r le Conseiller Leopold Genet
 Secondé par M^r Marie Brousseau

Que M^r le Maire soit délégué pour aller rencontrer notre Député M^r Pierre
 Lortie et de se rendre auprès de S^r Honorable Ministre de la Voie pour
 s'entendre avec lui pour le paiement des pour la Route Montreal Mont Laurier
 et si M^r le Maire se trouvait dans l'impossibilité d'y aller

Il est proposé par M^r Marie Brousseau

Secondé par M^r André Brassard

Que M^r Leopold Genet soit nommé délégué en remplacement de M^r le Maire

Adopté

Proposé par M^r le conseiller Leopold Genet
 Secondé par M^r Alice Brousseau
 Que la séance soit levée

M. Bidlot
 Sec. Trésorier

Julien Brassard ^{Adopté}
 Maire

Municipalité du Canton Joly

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle
 ordinaire des séances le 1^{er} Février 1926 à 9^h 3/4 heures et trois quart de l'avant
 midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec
 à laquelle session sont présents M^r le Maire Julien Brassard et Messieurs les
 Conseillers Leopold Genet Arthur Francœur Alice Brousseau formant
 quorum sous la présidence de M^r le Maire
 Il est ordonné et statué et le Conseil statue et ordonne par résolution comme suit
 Proposé par M^r le conseiller Leopold Genet
 Secondé par M^r Arthur Francœur
 Que les résolutions des 4 et 25 Janvier 1926 soient acceptées et signées
 Adopté

Proposé par M^r le conseiller Arthur Francœur
 Secondé par M^r Alice Brousseau
 Que M^r Leopold Genet soit délégué pour la vérification des livres du
 Secrétaire et d'en faire rapport à la prochaine séance
 Adopté

Proposé par M^r Alice Brousseau
 Secondé par M^r Arthur Francœur
 Que M^r Leopold Genet soit nommé pro Maire
 Adopté

Proposé par M^r le conseiller Alice Brousseau
 Secondé par M^r Arthur Francœur
 De changer le nom de M^r Théophile Belhomme sur le Code d'évaluation
 par celui de Dame M^{rs} Cordelia Hamond
 Adopté

Proposé par M^r le Conseiller Alie Brousseau
 Secondé par M^r Arthur Francoeur
 Que M^r Leopold Genet soit délégué avec M^r de Braie pour aller à
 Québec à propos de la Route et pour octroier pour chemin
 Adopté

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francoeur
 Secondé par M^r Leopold Genet
 Que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés
 Joseph Deneers
 F. E. Forget

3-50
 adopté 1-30

Proposé par M^r le Conseiller Leopold Genet
 Secondé par M^r Alie Brousseau
 Que la séance soit levée

adoptée

~~M. de la Motte~~
 Julien Brassard
 Maire

Municipalité du Canton Joly

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle
 ordinaire des séances de 1^{re} Mars 1926 à 9^h heures et demie de l'écart midi
 conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec
 à laquelle session sont présents M^r le Maire Julien Brassard et plusieurs
 les Conseillers Leopold Genet Arthur Francoeur Henri Poliquette
 Alie Brousseau Hilaire Lobelle André Brassard formant quorum
 sous la présidence de M^r le Maire

Il est reconnu et statué et ce Comité statue et ordonne par résolution comme suit
 Proposé par M^r le Conseiller Leopold Genet

Secondé par M^r Alie Brousseau

Que les minutes du 1^{er} Février 1926 soient acceptées et signées
 Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Leopold Genet

Secondé par M^r Arthur Francoeur

Que M^r Hilaire Lobelle soit engagé Secrétaire Trésorier pour l'année courante
 aux mêmes conditions obligé à tout Règlement et contrat
 concernant la Municipalité

Adoptée

Après motion est donné par M^r le Conseiller Leopold Genet qu'à la prochaine
 assemblée il proposera un Règlement n^o 38 fixant de la taxe de la Taxe Municipal à
 une piastre dans cent piastres de la valeur estimée des biens imposables de la municipalité
 suivant le rôle d'évaluation actuellement en force pour rencontrer les dépenses de l'exercice 1925
 Adopté

Proprié par M^r le Conseiller Henri Taliquet
 Secrétaire par M^r Hilaire Labelle

Que les comptes ci-dessus soient acceptés et payés

L'ancien Richard payable par la moitié 2-50

Romeo Richard de même 2-50

Pierre Blot " 9-25

Adopté

Proprié par M^r le Conseiller Marie Rousseau

Secrétaire par M^r Hilaire Labelle

Que la séance soit levée

Adopté

J. Bledilote
 Sec. Trésorier

Julien Brassard
 Maire

Municipalité du Canton Joly

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm

Une session spéciale du Conseil Municipal du Canton Joly régulièrement convoqué
 et avis donné à tout les Conseillers tenue à la salle ordinaire des séances le 15 Mars
 1926 à 9^h heures et demie du matin conformément aux dispositions du Code
 Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r le Maire Julien
 Brassard et M^r le Conseiller Leopold Genet

Après une heure d'attente de défaut de quorum ayant été constaté

Il est proposé par M^r le Conseiller Leopold Genet

Secrétaire par M^r Julien Brassard

Que la séance soit renvoyée à la prochaine séance

Adopté

J. Bledilote
 Sec. Trésorier

Julien Brassard
 Maire

Municipalité du Canton Joly

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des séances le 6 Avril 1926 à 9 heures et demie de l'avant-midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r Julien Brassard Maire et Messieurs les Conseillers Leopold Genet Arthur Francoeur Henri Valiquette formant quorum sous la présidence de M^r Julien Brassard Maire. Il est ordonné et statué et le Conseil statue et ordonne par résolution comme suit
Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francoeur
Secondé par M^r Henri Valiquette
Que les minutes du 1^{er} Mars dernier soient acceptées et signées

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Leopold Genet
Secondé par M^r Henri Valiquette
Que M^r le Maire et le Secrétaire Trésorier en leurs qualités respectives soient et sont autorisés de signer un contrat à M^r Joseph Coriveau pour la propriété n^{os} 36 & 37 Rang St. Canton Joly

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Leopold Genet
Secondé par M^r Arthur Francoeur
Que M^r le Maire soit délégué pour aller auprès de M^r J. Pigné pour voir ses besoins nécessaires et dans le cas d'urgence il est autorisé à dépenser la somme de dix piastres

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francoeur
Secondé par M^r Henri Valiquette
Que la demande faite par M. J. A. Gratton soit remise à la prochaine séance

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francoeur
Secondé par M^r Henri Valiquette
Que la séance soit levée

Adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francoeur
Secondé par M^r Henri Valiquette
Que le compte présenté par M^r François Guinet au montant de cinq piastres soit accepté et payé

Adoptée

Règlement n° 58 fixant le taux de la Taxes Municipales pour 1926

Municipalité de Canton Joly

Canada
Province de Québec
Municipalité de Moncton

À une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des séances le 6 Avril 1926 à 9^h12 minutes heures et demie du matin conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r le Maire Julien Brassard et Messieurs les Conseillers Leopold Genet Arthur Francœur Henri Puliquette formant quorum sous la présidence de M^r Julien Brassard Maire

Il est proposé par M^r le Conseiller Leopold Genet

Secondé par M^r Arthur Francœur

Et résolu unanimement que le Règlement ci-dessous reproduit soit homologué et signé par M^r le Maire et le Secrétaire Trésorier

Attendu qu'à la session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des séances le 1^{er} Mars 1926 une motion est donnée par M^r le Conseiller Leopold Genet qu'à la séance prochaine il présentera son Règlement n° 58 fixant le taux de la Taxes Municipales pour l'année 1926 à une finastie (comme cent finasties de la valeur cotisée des biens imposables de la Municipalité suivant le Rôle d'évaluation actuellement en force

Attendu que le Conseil a pris la dite résolution en considération

Attendu qu'il est nécessaire de rencontrer la somme de quatre cent quatre vingt trois finasties et quatre vingt dix centiers soit plus ou par cotisations ou par voie de Taxations directes sur les biens imposables de la Municipalité de Canton Joly pour rencontrer les de l'année 1926 comme suit

Fond Salaires et Jury	24
Salaires du Secrétaire	175
Intérêt	30
Audit	5
Imprimeries	16
Chemins à la charge de la Paroisse	130 - 40
Logis de la salle	35
Conseil de Conté	35 - 50
Dépenses diverses	30
	<u>483 - 90</u>

Après délibération il est ordonné et statué par Règlement du Conseil et le Conseil ordonne par Règlement ce qui suit

Qu'il s'efforce de rencontrer la somme de 483-90 pour les causes et raisons ci-dessus mentionnées en cotisations de une cent dans la finastie de la valeur cotisée des biens imposables de la Municipalité du Canton Joly suivant le Rôle d'évaluation actuellement en force soit par les présents impôts et devra être payé à la manière voulue par la loi et que le Secrétaire au Conseil ou bureau chargé la dite somme de 483-90 a été cotisée et collectée comme susdit sera dû et payable sera tenue de faire un Rôle de Perception aux fins de

De plus les par voie de taxation directe la cotisation imposée par le présent Règlement aussitôt après la publication du présent Règlement

Donné à Labelle ce 6 Avril 1926

A. Bédillette
Sec. Trésorier

Adopté unanimement
Julien Brassard Maire

Fais copie certifié
A. Bédillette
Sec. Trésorier

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francoeur

Secondé par M^r Henri Paliquette

Que la séance soit levée

A. Bédillette
Sec. Trésorier

Adopté unanimement
Julien Brassard
Maire

Canada

Province de Québec
District de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

A une session spéciale du Conseil Municipal du Canton Joly régulièrement convoqué et avis donné à tout les Conseils tenus à la salle ordinaire des séances le 14 Avril 1926 à 9 heures et trois quart de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r le Maire Julien Brassard et M^r le Conseiller Arthur Francoeur après une heure d'intente le défaut de quorum ayant été constaté la séance est ajournée à la 1^{re} et 2^{de} prochaine séance de Mai prochain.

A. Bédillette
Sec. Trésorier

Adopté
Julien Brassard
Maire

Canada

Province de Québec
District de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des séances le 3 Mai 1926 à 9 heures et trois quart de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r Julien Brassard Maire et Messieurs les Conseillers Léopold Genet Arthur Francoeur Henri Paliquette M^r Brousseau Hilaire Labelle André Brassard formant quorum sous la présidence de M^r Julien Brassard Maire. Il est donné et statué et le Conseil statue et adopte par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francoeur

Secondé par M^r Hilaire Labelle

Que les minutes du 18 Mars 6 et 14 Avril soit acceptées et signées

Adopté

Proposé par M^r le conseiller Henri Taliquette

Secondé par M^r André Brassard

Que le Conseil appuie la demande faite par M^r Charles Dumoulin pour que la Commission des logeurs lui accorde une licence d'hôtel dans le village de Kabelle
adoptée

Proposé par M^r le conseiller Henri Taliquette

Secondé par M^r Arthur Francœur

Que en réponse à la lettre de L'Honorable Ministre de la Voie concernant la part de la Route Montréal Mont Laurier dans le Canton Joly le Conseil prie L'Honorable Ministre de la Voie un Certificat d'un Ingénieur du Département attestant que la partie de la Route tracée dans le Canton Joly est bien terminée conformément à la résolution adoptée par ce Conseil le 18 mai 1925
adoptée

Proposé par M^r le conseiller Leopold Genet

Secondé par M^r Arthur Francœur

Que la demande faite par M^r L. L. Lavoie soit remise à la prochaine séance

Proposé en amendement par M^r Hilaire Labellé

Secondé par M^r André Brassard

Que le Conseil appuie la demande fait par M^r L. L. Lavoie pour le détournement du Chemin dans le Rang 5 aux conditions que M^r L. L. Lavoie s'engage au détournement confection et à l'entretien du dit Chemin à ses frais et dépens jusqu'à l'ancien Chemin et que l'argent accordé pour le Chemin soient indépendamment des Actes qui doivent être accordés à la Municipalité du Canton Joly
adoptée

Ont voté pour l'amendement Hilaire Labellé André Brassard Henri Taliquette

Ont voté pour la motion principale Leopold Genet Arthur Francœur Hilaire Brousseau ayant une égalité de voix

M^r le Maire vote pour l'amendement

L'amendement se trouve

adoptée

Proposé par M^r le conseiller Hilaire Labellé

Secondé par M^r Hilaire Brousseau

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés

Paine Blot payable par les intéressés Rang 5

6

" Corporation

6

Charles Brassard payable par la Corp

8

Municipalité du Canton Joly

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

Une session générale du conseil municipal du Canton Joly tenue à la salle voisine
des séances Lundi de 7 Juin 1926 à 9^h heures et quart de l'avant-midi conformément
aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont
présents M^r le Maire Julien Brassard et Messieurs les Conseillers Leopold Genet
Arthur Francœur Henri Taliguette Alice Brousseau Hilaire Labellé formant
quorum sous la présidence de M^r le Maire

Reste ordonné et statué et le conseil statue et ordonne par résolution comme suit
Proposé par M^r le conseiller Leopold Genet
Secondé par M^r Alice Brousseau
Que les minutes du 3 Mai dernier soient acceptées et signées

Adoptée

Proposé par M^r le conseiller Leopold Genet
Secondé par M^r Arthur Francœur
Que M^r Raoul Labellé soit autorisé à réparer la structure coupée par M^r
Ludger Inyfer dans la montée en face de sa frontière si elle n'est pas réparée
et payable par M^r Ludger Inyfer

Adoptée

Proposé par M^r le conseiller Henri Taliguette
Secondé par M^r Arthur Francœur
Que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés
Joseph Langon payable par Comod Thérien
Encluse Boissac payable Monte Brassard
Librairie Pepin

6.25

1.25

1.14

Adoptée

Proposé par M^r le conseiller Leopold Genet
Secondé par M^r Hilaire Labellé
Que M^r Raoul Francœur soit nommé inspecteur de boissac en remplacement de
P. C. Francœur démissionnaire

Adoptée

Proposé par M^r le conseiller Leopold Genet
Secondé par M^r Henri Taliguette
Que M^r Raoul Francœur soit entré sur le Role de l'évaluation comme
fils de propriétaire

Adoptée

M. B. S. dit St
Secrétaire Trésorier

Julien Brassard
Maire

Cet avis motion est donné par M^r le Conseiller Arthur Francoeur qui à la prochaine séance il proposera un Règlement n^o 89 qui à l'avenir que tout les ponts Municipaux et toutes les Montées ou Routes de cette Municipalité a la charge des Contribuables et situés dans les limites de la Municipalité soient faites et construites améliorées réparées et entretenues par et aux frais de la Corporation au moyen de deniers prélevés par voie de taxation directe pour cet effet sur tout les biens imposables de cette Municipalité et ce en vertu de l'article 522 du Code Municipal

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francoeur
 Secondé par M^r Henri Taliquette
 Que la séance soit levée

adopté

Municipalité du Canton Joly

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm

Une session spéciale du Conseil Municipal du Canton Joly régulièrement convoquée et avis donné à tout les Conseillers tenus à la salle viduaire des séances le 14 Juin 1926 à 9 h¹/₄ heures et trois quart de l'avant-midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présent M^r le Procureur Leopold Genet et Messieurs les Conseillers Henri Taliquette Allice Brousseau Hilaire Labelle formant quorum sous la présidence de M^r Leopold Genet Procureur. Il est ordonné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Hilaire Labelle
 Secondé par M^r Allice Brousseau

Que la séance soit adjournée à Samedi le 19 Juin à 7 heures du soir

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Henri Taliquette
 Secondé par M^r Hilaire Labelle
 Que la séance soit levée

adopté

[Signature]

primé Bernard
 Maire

[Signature]
 Sec. Trésorier

Municipalité du Canton Joly

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

A une session spéciale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des séances le 14 juin 1926 à 7 1/2 heures et durant laquelle a été conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session ont présents M^r Julien Brassard Maire et Messieurs les Conseillers Leopold Genet Arthur Francoeur Henri Poliquette Hilaire Labelle formant quorum sous la Présidence de M^r le Maire

Il est ordonné et statué et le Conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Leopold Genet

Secondé par M^r Arthur Francoeur

Que le Secrétaire soit autorisé de faire un relevé spécial de son cens dans la paroisse de la vallée cotée des biens imposables de la Municipalité pour donner une accoûpte pour la Route Montcalm Mont Laurier dans le Canton Joly

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Hilaire Labelle

Secondé par M^r Henri Poliquette

Que la séance soit levée

H. Poliquette
Le Maire

J. Brassard
Maire

Municipalité du Canton Joly

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des séances le 5 juillet 1926 à 9 1/2 heures et demie de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session ont présents M^r Julien Brassard Maire et Messieurs les Conseillers Leopold Genet Arthur Francoeur Henri Poliquette Albie Brousseau Hilaire Labelle André Brassard formant quorum sous la présidence de M^r le Maire

Il est ordonné et statué et le Conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Albie Brousseau

Secondé par M^r André Brassard

Que les minutes du 7-14 et 19 juin soient acceptées et signées

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francoeur
 Secondé par M^r André Brassard
 Que M^r Leopold Senet et l'Inspecteur Jos Lauson soient autorisés
 d'aller reparer les parts de chemin entre les propriétaires et ceux des
 autres intéressés

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francoeur
 Secondé par M^r Hilaire Labelle
 Qui soit accordé la somme de trente cinq piastres à M^r Pierre Robit
 pour reparer les frontières 12 et 13 E et la montée du Rang E
 et qui soit accordé la somme de trente piastres à
 M^r Henri Taliquette pour reparer la montée du Rang J S

adopté

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Albi Brousseau
 Secondé par M^r Hilaire Labelle
 Qui soit accordé la somme de seize piastres à M^r Alfred Fugère fils
 pour reparer les frontières 21 et 24 Rang E

adopté

Proposé par M^r le Conseiller André Brassard
 Secondé par M^r Albi Brousseau
 Que le Secrétaire donne avis donne avis à M^r P. G. Forget d'avoir
 à abattre le long de la Route sur sa propriété M^r 7. H., et de reparer la
 Calverette dans les huit jours et d'aviser l'Inspecteur M. Alexandre
 Branchaud de voir si les travaux sont faits dans les huit
 jours d'avis et de les faire lui-même ou de les faire faire après le
 délai de l'avis

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Leopold Senet
 Secondé par M^r Hilaire Labelle
 Que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés

4612.⁰⁰

Eddy Rock	Monteu Brassard	1 Journée	2.50
Alfred Rock	Monteu Brassard	11 heures	2.75
"	payable par C. Harmon	3 h	75
"	P. G. Forget	1 h	25
"	Monteu Brassard	3/4 jours	1.87
Ravil Labelle	payable par Ludwig Mayer		2.50

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francoeur
 Secondé par M^r Hilaire Labelle
 Que la séance soit levée

adoptée

J. Heideblott
 Sec. Trésorier

Julien Brassard
 Maire

Municipalité du Canton Joly

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm

Une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des séances
 le 2 Août 1926 à 9^h30 heures et trois quart de l'avant midi conformément aux dispositions de
 la Loi Municipale de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r Julien Brassard
 Maire et Messieurs les Conseillers Leopold Genet et Alaire Brousseau
 Après une heure d'intente le défaut de quorum a pu être constaté
 Il est proposé par M^r le Conseiller Leopold Genet
 Secondé par M^r Alaire Brousseau
 Que la séance soit ajournée à la séance de septembre prochain

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Alaire Brousseau
 Secondé par M^r Leopold Genet
 Que la séance soit levée

adoptée

J. Heideblott
 Sec. Trésorier

Julien Brassard
 Maire

Municipalité du Canton Joly

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm

Une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire
 des séances le 7 Septembre 1926 à 9 heures du matin conformément aux dispositions
 de la Loi Municipale de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r
 Julien Brassard Maire et M^{rs} les Conseillers Leopold Genet Henri Taliquette
 Alaire Brousseau André Brassard Hilaire Labelle formant quorum
 sous la présidence de M^r le Maire
 Il est ordonné et statué que le Conseil statue et ordonne par acclamation comme suit
 Proposé par M^r le Conseiller Henri Taliquette
 Secondé par M^r le Conseiller Alaire Brousseau
 Que les minutes du 6 Juillet et 2 Août soient acceptées et signées

adoptée

Oris motion est donné par le Conseiller Henri Faliquette, qu'il propose à la prochaine séance un Règlement n° 59 fixant une taxe de vingt cinq piastres pour toutes courses de charreua et cinq piastres pour chaque Restaurant qui s'installent à l'avenir dans les limites du Canton Joly

Proposé par le Conseiller Leppold Senet

Seconde par M^r Henri Faliquette

Lux les comptes cidessus sont acceptés et payés

Leur blot payable par la Corp

13-32

" par les interessés

20 64

Fovante M^r Jean pag Corp

21-75

" interessés

34-07

Fernand Ponsinet Montee #

-98

George Imuro pag Troget

1-75

pag Chésien

75

Delorme

3-75

Joseph Lauzon Montee Brisson

14-75

" payable par la Corp

1-25

Godard

50

Picote de Sarts

1-25

Chevance

1-25

Josephat Lauzon Montee Brisson

13-55

" Corp

1-25

Chevance

1-25

Sarts

1-88

Godard

50

Lucien Lauzon Montee Brisson

22-14

" Chevance

1-87

Sarts

1-87

Godard

75

Corporation

1-88

Marcel Halbrech

3-75

Corp

1-25

Sarts

1-25

Manice Labelle Montee Brisson

3-75

Corp

1-25

Picote Sarts

1-25

Rene Labelle Monte Brison	3-75
Corp	1-25
Vicente de Sarto	1-25
Les Sainton-pie Monte Brison	2-50
Corp	2-50
Vicente de Sarto	2-50
Les Sainton fils Monte Brison	5-00
Corp	1-25
Vicente de Sarto	1-25
Omme Brison Monte Brison	2-50
Corp	1-25
Vicente de Sarto	1-25
Louis Dubinville pere pay Corp	2-50
Francois Walbrueg Monte Brison	1-25
Hustave Brison Frontiere Gelinas	5-00
Hermi Taliquette payable par la Corp	18-75
Napoleon David " Corp	5-00
Maurice Labelle " Corp	7-50
Maxime Branchaud payable par P & Forget	4-38
Napoleon Gelinas Monte Brassard	17-85
le P R payable Monte Milfoue	16-85
Fredric David Monte Brassard	4-62
August Brison "	3-87
Dont Taliquette	4-37
D Taliquette	4-37
A E Shippel	5-87
Charles Bachand	3-87
Napoleon Gelinas payable par P & Forget	25
F David "	25
Aug Brison	25
E Shippel	25
G Imure	25
Gelinas Napoleon payable par Therrien	75
F David "	75
Aug Brison "	75
Shippel	75
Napoleon Gelinas payable par Delorme	5-00
Charles Bachand "	2-50

Rapport de la délimitation des Chemins front et Montée
 Lots 20 et 19 Rang 46 Lot 20 et environs 200 pieds du lot N^o 14 jusqu'à un poteau
 planté en cet endroit forme le chemin de front de M^r de Comte de dans le
 Comte de Reste du lot N^o 19 est à l'entolien de la Municipalité Lot 24
 Rang 46 a partir d'une Haie sur ses limites près du Creek jusqu'à
 un poteau de clôture égaré comme marque de chemin est à la
 charge de M^r Louis Lubinville père et de reste en Montée Lot N^o 25 46
 a partir de la limite de Comtes Godard jusqu'à un poteau égaré
 comme marque de chemin est à la charge de M^r Godard de reste Justice
 Ouest est en Montée Lot 25 46 a partir de la ligne Godard jusqu'à un
 poteau planté comme borne le chemin est à la charge de M^r Malhabé
 le reste Justice Ouest est en Montée

Proposé par M^r le Conseiller Albie Brousseau

Secondé par M^r Leopold Genet

Que le Secrétaire soit autorisé d'acheter sept Code Municipal pour le
 Canton Joly

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Henri Paliquette

Secondé par M^r Héloïse Labelle

Que le Secrétaire donne avis aux Évaluateurs d'arrêter les
 lignes de Téléphone séparément

Proposé par M^r Héloïse Labelle

adopté

Secondé par M^r Albie Brousseau

Que la séance soit levée

adopté

Blasidilotté
 Sec. Trésorier

Arthur Brassard
 Maire

Comada
 Province de Québec
 District de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

Après session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la
 salle ordinaire des séances le 4 Octobre 1926 à 9 heures de l'après midi
 Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de
 Québec à laquelle session sont présents M^r les Conseillers Leopold Genet
 Arthur Francœur

Il est ordonné et statué et le Conseil estue et ordonne par acclamation comme suit

Proposé par M^r le Conseiller Leopold Genet

Secondé par Arthur Francœur

Que la séance soit adjournée à 10^{1/4} heures et quart

Municipalité du Canton Joly

Canada
Province de Québec
District de Montréal

Une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly comme suite à l'ajournement tenu à la salle ordinaire des séances le 4 Octobre 1926 à 10 $\frac{1}{2}$ heures et quart de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r le Maire Julien Brassard et M^s M^r les Conseillers Leopold Genet Arthur Francœur d'heure à tant après le défaut de quorum ayant été constaté.

Il est proposé par M^r le Conseiller Arthur Francœur

Secondé par M^r Leopold Genet

Que la séance soit ajournée à Lundi le 11 courant et qu'un avis soit donné au Conseillers absent

A. Bédilotte
Sec. Trésorier

+ Julien Brassard
Maire

Municipalité du Canton Joly

Canada
Province de Québec
District de Montréal

Une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly comme suite à l'ajournement du 4 Oct 1926 et avis donné à tout les conseillers absent tenu à la salle ordinaire des séances le 11 Octobre 1926 à 9 heures de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^s M^r les Conseillers Marie Brousseau Héloïse Labelle Henri Poliquette

Après une heure d'intente le défaut de quorum ayant été constaté.

Il est proposé par M^r le Conseiller Marie Brousseau

Secondé par M^r Héloïse Labelle

Que la séance soit ajournée à la séance de Novembre prochain

A. Bédilotte
Sec. Trésorier

Julien Brassard
Maire

Proposé par M^r le Conseiller Hilaire Labelle

Secondé par M^r Leopold Genet

Que le Secrétaire écrive aux Inspecteurs Joseph Langon et Maniel Brousseau de donner avis aux intéressés des Montées Bisson et Chapleau que les travaux seront faits en neuf le printemps prochain

Proposé par M^r le Conseiller André Brassard

adopté

Secondé par M^r Albi Brousseau

Que les montées soient adjugées comme suit

Montée Brassard - Fidèle David

822 ⁰⁰

" Bisson Josephat Langon

60 ⁰⁰

" Aban " "

20 ⁰⁰

" Chapleau James Brousseau

65 ⁰⁰

" Langon Joseph Bisvin

44 ⁰⁰

" Renaud Adonias Paradis

23 ⁰⁰

" Milfeurs Stanislas Milfeurs

18 ⁰⁰

Total Bisvin Michel Bisvin

7 ⁰⁰

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Leopold Genet

Secondé par M^r Albi Brousseau

Que le Secrétaire donne avis à tout les retardataires de payer leurs taxes dues dans le court du mois sinon leurs propriétés sera envoyés au Conseil de Comté pour y être vendues pour taxes

adopté

Proposé par le Conseiller André Brassard

Secondé par M^r Albi Brousseau

Que le Secrétaire donne avis à l'inspecteur Maniel Brousseau de voir à faire verbaliser la huerie sous sa juridiction avant que tout compte soit accepté

adopté

Proposé par le Conseiller Hilaire Labelle

Secondé par M^r André Brassard

Que la séance soit levée

adopté

Hilaire Labelle
Sec. Trésorier

André Brassard
Maire

Municipalité du Canton Joly

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

Une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des séances le 6 Décembre 1926 à 9 heures de l'après-midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, à laquelle session sont présents M^r Leopold Genet pro Maire et M^r M^r des Conseillers Arthur Francoeur Henri Taliquette Alci Brousseau Hilaire Labelle André Brassard formant quorum sous la présidence de M^r Leopold Genet pro Maire. Il est ordonné et statué et le Conseil statue et ordonne par résolution comme suit. Il est proposé par M^r le Conseiller Alci Brousseau
Secondé par M^r Hilaire Labelle
Que les minutes du 2 Novembre dernier soient acceptées et signées

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Alci Brousseau

Secondé par M^r Henri Taliquette

Que le Conseil accepte la Montée Francoeur le long du Lac Labelle et qui à l'avenir cette montée sera à la charge des intéressés à partir de la motte du lot n^o 16 Rang G allant jusqu'au n^o 1 Canton de la Mineuse

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francoeur

Secondé par M^r Alci Brousseau

Que les Comptes ci-dessous soient acceptés et payés

Herbert Anderson 16 h

4-12

Joseph Lauzon 1/2 Journée payable par O. Curson

2-25

Lucien Lauzon 1/2 Journée avec cheval Thémis

1-87

adoptée

Proposé par M^r le Conseiller Hilaire Labelle

Secondé par M^r Henri Taliquette

Que M^r Arthur Francoeur ait délégué pour faire la division de la Montée Francoeur

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francoeur

Secondé par M^r Alci Brousseau

Que M^r Hédidiotte soit nommé Président et Elections

adoptée

Proposé par le Conseiller Hilaire Labelle

Secondé par André Brassard

Que la séance soit levée

adoptée

Hédidiotte
Sec. Trésorier

L. Genet
pro-Maire

Municipalité du Canton Joly

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

A une session spéciale du Conseil Municipal du Canton Joly régulièrement convoquée et oris donnée à tout des Conseillers tenue à la salle ordinaire des séances le 18 Décembre 1926 à 9 heures de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r Julien Brassard Maire et M^r M^r les Conseillers Leopold Genet Arthur Francœur Hilaire Labelle Henri Paliquette formant quorum sous la présidence de M^r Julien Brassard Maire. Il est ordonné et statué et le Conseil statue et ordonne par résolution comme suit
Proposé par M^r le Conseiller Leopold Genet
Secondé par M^r Arthur Francœur
Que M^r le Maire soit autorisé d'aller comparaître personnellement ou par procureur à Mont Laurier et de faire ce nécessaire pour que le Conseil soit représenté

adopté

Proposé par M^r le Conseiller Arthur Francœur
Secondé par M^r Hilaire Labelle
Que la séance soit levée

adopté

Ble-ditotte
Sec. Trésorier

Julien Brassard
Maire

Municipalité du Canton Joly

Canada
Province de Québec
District de Montcalm

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des séances le 3 Janvier 1927 à 9 heures du matin conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r Julien Brassard Maire et M^r M^r les Conseillers Leopold Genet Hilaire Labelle. Après une heure d'attente le défaut de quorum ayant été constaté. Il est proposé par M^r le Conseiller Leopold Genet
Secondé par M^r Hilaire Labelle
Que la séance soit ajournée à la séance de Février prochain

adopté

Ble-ditotte
Sec. Trésorier

Julien Brassard
Maire